

331.1 KR/DM

VISITE DE M. LE CONSEILLER FEDERAL J.-P. DELAMURAZ (CFD)
EN EGYPTE, DU 12 AU 14 MAI 1990

Rapport de l'entretien avec le Ministre de la Coopération
Internationale, Dr. Maurice MAKKRAM ALLAH (MM)
le 13 mai 1990

La discussion a porté principalement sur les difficultés que rencontre actuellement l'Egypte dans le secteur économique, et sur le message que "CFD" a transmis quant à l'importance des relations Nord-Sud malgré les événements historiques qui se déroulent en Europe en général, et plus particulièrement en Europe de l'Est.

"CFD" a assuré "MM" du soutien suisse à l'Egypte ainsi que l'éventualité de l'octroi d'un troisième crédit après la votation au Parlement du crédit cadre.

MM a commencé l'entretien par un mot chaleureux de bienvenue. Il a défini les trois objectifs principaux de son Gouvernement, à savoir la paix, la démocratie et le développement par l'assainissement de la situation économique.

CFD souligne combien il trouve courageux l'axe que représente l'application de ces trois points, de la paix au redressement économique; cela nécessite beaucoup de force. Il souligne que l'assainissement est profitable à tous et assure "MM" du soutien de la Suisse dans le bilatéral et multilatéral.

MM explique que l'Egypte passe par une période très difficile due à la chute du prix du pétrole, à la diminution des recettes en devises et à l'accumulation de la dette.

Il a ensuite parlé de réformes économiques dont les points principaux sont :

1. Libéralisation de la gestion du secteur public tout en encourageant le développement du secteur privé.
2. Diminution du déficit budgétaire.
3. Réformes législatives.

Il explique la difficulté de ce travail, car la majorité de la population fait partie des plus démunis et que les théories économiques dans ce cas ne sont plus qu'un outil et non pas l'expression d'une réalité.

- 2 -

CFD affirme qu'il faut prendre en considération le facteur humain et demande si les exigences du FMI ne sont pas trop élevées, et si les différends existants entre les deux parties sont une question de principe ou de délai.

MM explique que la position de son Gouvernement est principalement basée sur une réforme accée sur l'offre en libérant la gérance du secteur public, en améliorant la production et en encourageant le secteur privé.

Il mentionne que pour les années 80, le Gouvernement avait énormément investi dans l'infrastructure mais qu'actuellement il se tourne vers l'augmentation de la production.

Il parle de la libéralisation des prix généralisée à tous les secteurs sauf pour l'agriculture où le coton, le riz et la canne à sucre restent sous contrôle de l'Etat.

Pour MM, la pierre d'achoppement avec le FMI est le problème du déficit budgétaire qui, de par le passé, a été de 23 %, alors que pour cette année il est réduit à 13 %, et que l'année prochaine il atteindra moins de 10%.

Il est bien entendu que pour financer ce déficit, il faut des ressources financières considérables. Ainsi en diminuant le déficit budgétaire, l'on contrôlerait l'inflation, le taux de change et l'intérêt seraient conséquemment des problèmes secondaires.

CDF comprend cet argument, il n'y a pas de miracle et il faudra beaucoup de courage pour arriver à ce résultat.

MM parle ensuite des demandes du FMI qui exige:

1. L'augmentation du taux d'intérêt jusqu'à un taux de 27 à 30%.

Il explique que les taux actuels sont exonérés de taxes mais qu'en calculant ces dernières, on arrive à 23% et que si on ajoutait 2 à 3 %, le seuil de 25 % serait atteint.

2. Pour le taux de change de la livre égyptienne, il a déclaré que celui-ci est libre et fixé par un pool bancaire selon les critères de l'offre et de la demande.

Le FMI demande une libéralisation importante dans ce secteur; or le Gouvernement égyptien recommande la prudence pour ne pas agir sur l'offre.

CFD revient à la question de savoir si le FMI n'a pas des exigences trop exorbitantes.

MM explique que, selon lui, le FMI a des schémas générés par des ordinateurs mais que l'économie est un art et non pas seulement une science.

Il ajoute que le Gouvernement a besoin d'un programme prenant en considération l'effet social.

CFD demande s'il existe, dans la situation égyptienne, un parallèle avec le Mexique.

MM répond que la situation n'est pas la même au départ, que les exigences de marchés et de l'environnement social sont différentes. Il a mis l'accent sur les dimensions politiques de l'Egypte en Afrique et au Moyen Orient, et sur l'importance de maintenir une stabilité intérieure.

CFD a confirmé le rôle capital que l'Egypte a à jouer, surtout dans les contextes d'une nouvelle dimension de l'Europe occidentale et du passage à des économies de marché en Europe de l'Est.

Il a relevé le fait que l'Europe occidentale doit à tout prix ne pas oublier ses responsabilités envers les pays en voie de développement, surtout si ces derniers donnent des preuves tangibles de restructuration comme le fait actuellement l'Egypte.

MM pense que la situation actuelle en Europe occidentale amènera une réduction des dépenses en armement ce qui générera des ressources additionnelles qui pourront être utilisées en Europe de l'Est.

CFD ajoute que la transformation des économies va mobiliser beaucoup de moyens. L'effort sera très intense et il souhaite que la mémoire collective des pays de l'Ouest se souvienne que le dialogue Nord-Sud est toujours existant.

L'effort Est-Ouest doit se faire en plus de celui Nord-Sud, mais pas au détriment de ce dernier. Le Gouvernement suisse est fort conscient de cette réalité alors que les décideurs privés ne le sont pas tout à fait.

MM ajoute qu'actuellement le monde tend à se diviser en trois blocs formés par :

1. USA-Canada-Amérique du Sud
2. Europe de l'Ouest et de l'Est
3. Japon et les pays asiatiques

Selon lui, chacun de ces blocs essayera d'attirer dans son orbite une partie des pays en voie de développement.

CFD répond qu'il partage cette analyse et qu'il existe actuellement un déplacement du centre de gravité vers le Pacifique. Des convergences se manifestent en faveur de concentrations économiques. Dans ce contexte, le GATT est très important pour les états en voie de développement tels que l'Egypte.

- MM confirme que son pays et la Suisse sont dans la même sphère et que c'est le rôle de leur Gouvernements d'arriver à une collaboration.
- CFD explique que durant les dernières vingt-cinq années on assiste à une compénétration de la production qui, de ce fait, a des significations économiques multiples. Il ajoute que la Suisse, un des principaux partenaires de l'Egypte, a bon espoir de reconduire un nouveau Crédit Mixte, et qu'il espère pouvoir obtenir du Parlement, un vote dans ce sens.
- MM remercie CFD d'y penser et souligne les relations traditionnelles reliant la Suisse à l'Egypte dans divers domaines notamment économique et culturel. Il ajoute la possibilité d'une coopération tripartite, car, en Egypte, il existe des éléments humains qualifiés que l'on pourrait employer dans d'autres pays avec l'appui de la Suisse.
- CFD rappelle que l'Egypte est le premier partenaire africain de la Suisse et ajoute, qu'en tant que Président de l'OCDE, il entend mettre l'accent sur le message auprès de cette organisation sur l'importance du dialogue Nord-Sud malgré les événements de l'Europe en l'Est.
- MM Il exprime enfin l'honneur qu'il a eu de s'être entretenu avec CFD et relève l'apport positif de cette visite sur les relations bilatérales.

Le Caire, le 14 mai 1990

K. Rathle

U. A. 